

Est-ce que s'est une décision agrégée où une décision au niveau individuel ? Dans le terme de décision, on a l'idée d'un acteur dont le choix peut être décrit de façon rationnelle. Ça renvoie historiquement au fait qu'on a voulu détacher l'électeur de ses appartenances communautaires, de l'influence de des dominants traditionnels. Au moment de la révolution, on veut un électeur capable de décider individuellement, en conscience. Mais les révolutionnaires trouvent en face d'eux un peuple qui ne correspond pas à leur idéal. → Comment produire de la décision électorale ? Comme débarrasser le citoyen de ses appartenances sociales, qui font qu'il a tendance à reproduire le monde ancien ? C'est ainsi qu'intervient le vote secret, puis l'invention de l'isoloir : mise en forme de la décision électorale, individuelle, coupée du milieu d'origine. C'est aussi là qu'intervient le vote au chef lieu du canton : sortir l'électeur de sa paroisse, où il n'entend que la parole du seigneur et celle du curé. La décision de l'électeur doit être une décision individuelle, libre et politique (séparée de toute autre considération).

Pour voter politiquement, l'électeur doit en principe se prononcer sur un programme (Offerlé : bien indivisible public : profit collectif à long terme, qu'on ne peut pas s'approprier). Dans la réalité, on transige souvent avec cette norme. Ex : Monier, *La politique des plaintes*, sur les lettres de demande envoyées à Daladier, Mattina, sur le clientélisme à Marseille. Les républicains de la III^e république se sont battus pour faire entrer cette norme de la décision électorale dans les mœurs. On peut en déduire que la décision électorale évolue historiquement. Ça passe par des procès, des scandales... → Gaxie : on vote toujours deux fois :

- La 1^{ère} fois quand on met le bulletin dans l'urne, pour des raisons très différentes.
- La 2nd fois au moment du commentaire des analystes et des professionnels. La décision électorale est alors politisée et uniformisée.

Il existe une exception à cette théorie : le vote sur le TCE en 2005, qui est devenu rapidement incompréhensible pour les analystes : les français n'ont pas compris, ils ont voté socialement, ils n'ont exprimé que leur rancœur... Il y a une délégitimation de ce vote dans les commentaires, car les acteurs politiques représentants ce vote sont marginalisés. Il y a aujourd'hui une montée des commentaires sur les personnes, mais ils prennent la forme d'une politisation de ces personnes : ex : autoritarisme ou volontarisme de Sarkozy, incarné par son dynamisme...

I. L'absence de décision électorale (Blondiaux)

La sociologie a dit beaucoup de choses sur la décision électorale. Lazarsfeld, *The people's choice*, école de Columbia. Au départ, il cherche à savoir comment on fait une campagne politique efficace. Mais ce qu'il trouve, c'est qu'**on ne peut pas parler de décision électorale**. C'est un processus d'imprégnation ancien. On ne fait que reproduire son appartenance sociale : « on vote politiquement ce que l'on est socialement ». Il met en avant 3 variables principales dans l'explication du vote :

- la religion : les protestants votent républicain, les catholiques démocrates.
- l'habitat rural (vote républicain) ou urbain (vote démocrate).
- la profession : les cols blancs votent républicain, les cols bleus démocrate.

Ces 2 variables nous indiquent avec un fort degré de probabilité comment on oriente son vote. → Il n'y a pas de décision, il n'y a pas de moment du vote, c'est une affaire très collective : on a tendance à faire **congruer son vote avec son milieu**. → On n'a pas besoin de s'informer : c'est très **économique**. La campagne ne fait qu'activer des processus bien antérieurs. Ceux qui ont des influences contradictoires ne s'intéressent pas à la campagne, car ils ne se sentent pas à l'aise en politique.

Il sauve quand même sa baraque (c'est un consultant en communication politique). Il voit des **leaders d'opinion**. C'est quelque chose qu'il n'aurait pas du pouvoir voir, car son enquête était une enquête quantitative. Mais il les identifie au moment de sa pré-enquête, qualitative. Ce sont des gens qui s'informent, s'intéressent à la politique et en parlent autour d'eux. Ils peuvent avoir des effets : c'est le *two step flow of communication*. C'est à eux qu'il faut s'adresser si on veut avoir des effets.

Il s'oppose au modèle de la seringue hypodermique, qui veut que l'individu ne soit qu'une page vierge sur lequel s'inscrivent des messages. L'individu a une histoire qui joue le rôle de filtre. Il y a des hésitants, mais ils ne font que réaliser leurs propriétés désajustées : ça n'est pas une hésitation politique. Au contraire, ça les conduit à ne pas s'intéresser à la politique, car ils ne sont pas à l'aise avec elle.

A partir de là, d'autres chercheurs se sont penchés sur la question. C'est l'école de **Michigan** (cf. Gaxie, *RFSP*). C'est plutôt des philosophes, qui vont mettre en évidence l'importance de l'**identification partisane**. → Ils politisent le choix. Ils montrent encore une **rationalité très fragile** : l'électeur n'est pas très compétent, ne s'intéresse pas à la politique, souvent peu cohérent dans ces choix, pas au courant des enjeux. Mais il a un

attachement très fort et très stable à un parti, fixé très tôt dans le temps et qui se renforce avec l'âge. Ça ne revoit pas du tout à la norme. Pour l'électeur, ça permet d'économiser les coûts d'information et de naviguer sans être trop mal à l'aise dans l'univers politique.

Certains ont voulu contextualiser ces deux approches : elles ont décrit l'électeur dans 50's, mais l'électeur a changé depuis. C'est ce que font **Verba** et **Petruchi** dans *The Changing American Voter*. Les progrès de la **scolarisation** auraient eu des effets sur la décision électorale, de même que les changements de l'offre politique. L'offre politique, ce sont des personnes, qui incarnent des saillances politiques (ex : candidatures ouvrières), des enjeux et des idéologies. Dans les 60's, il y a une **transformation des enjeux** : droits civiques, mobilisations étudiantes... Si les enjeux sont saillants, c'est-à-dire ont un degré élevé de réalité sociale, la campagne sera transformée. Pour ces nouveaux chercheurs, c'est quand les candidats, les enjeux ou les idéologies sont peu marqués, peu saillants, que les identifications partisans et les identités sociales jouent.

La bipolarisation est un moment très court de la vie politique française : des 70's à 1981. Avant comme après, ça serait faux de parler de bipolarisation.

Mettre en avant des enjeux saillants comporte des risques : plus on va sur des enjeux connus, plus il y a de gens qui ont des choses à dire, donc moins les hommes politiques maîtrisent les enjeux. → En règle générale, il n'y a pas de décision politique, mais il y a des moments où l'offre politique dérouté les déterminants sociaux et où il y a de la décision. → **Deux types d'élection** :

- celles où l'offre politique est terne (élections de confirmation)
- celle où l'offre politique change (élections de réaligement). Ex : élections de 1933 où le vote bascule en faveur des démocrates, où les réaligements autour des droits civiques. Même dans ces moments là, la décision se prend à peine politiquement, mais sur le mode du sens pratique.

Pour **Converse**, l'électeur moyen se fiche de la politique, il répond au hasard aux questions qu'on lui pose... Les enquêtes sur le vote récoltent des pseudo-opinions, des non-attitudes. C'est une remise en cause très forte des valeurs démocratiques. En ça, il a précédé **Bourdieu** et sa critique des sondages.

→ Dans les 70's, il y a un accord sur le fait que l'électeur est irrationnel. Comment faire quelque chose avec ça ? Une des manières de faire ça, c'est celle qu'on choisit les **élitistes** : trouver des vertus au désintéressé des électeurs. Certains disent que la démocratie ne peut fonctionner qu'avec quelques uns, qu'elle sera beaucoup plus stable, plus sage... Comme ça les hommes politiques ont les mains libres, les gens ne se mobilisent pas sans arrêt. La version plus critique, c'est de dire que si les hommes politiques amenaient des sujets saillants, on retrouverait l'électeur rationnel. Ça serait un effet de la professionnalisation politique (**Gaxie** et **Bourdieu**), qui produit de la mise à distance des électeurs.

Troisième façon de procéder : l'important, c'est de savoir qu'est-ce que font tous ceux qui vont voter. → On va suivre la décision en train de se faire.

II. Sauver la rationalité de l'électeur : la rationalité limitée (Blondiaux)

1^{ère} possibilité : changement de méthode (le sondage teste n'importe quoi) → qualitatif plutôt que quantitatif. Des travaux engagés dès les 60's avec des entretiens très longs. Voir notamment **Lane** dans *Political Ideology* qui montre qu'il y a des **représentations idéologiques complexes, fragmentées**, loin de la cohérence intellectuelle que voudraient donner les savants. Mais difficulté de faire le passage entre cela et l'électeur : on ne teste pas la même chose, on ne teste pas la rationalité électorale.

Toutes ces théories ont en commun de faire le **deuil d'une rationalité complète de la décision** : la décision se fait en situation d'information limitée, pas en « connaissance de cause ». → Peu importe cette question de la rationalité : les gens vont voter quand même, comment font-ils ? Que font-ils quand ils votent ? On suit la décision en train de se prendre, de se faire. On est passé de l'électeur rationnel à l'électeur raisonnable. Quelle est la rationalité mise en œuvre dans la décision électorale ? On essaye de penser sans normativité (sans penser s'il faut sauver l'électeur ou non). Qu'est-ce que l'électeur met en œuvre pour produire un vote ?

Utilisation de la **psychologie cognitive** (cf. tournant cognitif des sciences sociales...). L'idée est de savoir comment on pense, comment on utilise sa mémoire pour évaluer, faire jouer des précédents, etc. Les auteurs tenants de ces théories expliquent qu'on a des manières d'économiser l'information qu'on doit recueillir et en même temps réussir à produire des choix : **trouver à moindre coût l'information suffisante pour produire des choix**. On mobiliserait des **shortcuts** et des **heuristics** (résumés) : des affects, des sentiments, des impressions, des signaux, etc. Ils ne sont pas structurés de manière cohérente mais mobilisent des impressions diverses pour nous aider à nous prononcer sur des enjeux auxquels par ailleurs on ne connaît rien. On aboutit à

des **schémas cognitifs** qui permettent de fabriquer de l'opinion politique : produire de l'opinion sans s'informer, en réduisant les coûts.

Recherche sur les **médias** : question des effets de l'information donnée par les médias sur les opinions. La TV fait-elle l'élection ? La recherche se demande ce que font les gens des médias : sociologie de la réception. Phénomènes détournés de l'influence de la TV par les modes de réappropriation (cf **Gamson**)

Détour par la **méthode** : certains se sont intéressés à la **situation d'enquête** : manière dont les enquêteurs recueillaient de l'opinion. Importance des interactions dans la construction des opinions recueillies. On approfondit ici en qualité la recherche mais si on dit que les opinions dépendent de la manière dont l'enquêteur va les chercher, c'est intéressant mais cela ne répond pas à la problématique de la rationalité électorale.

Popkin aussi, sur l'**électeur raisonnable**. Un électeur qui minimise les coûts d'information : la rationalité de son choix au sens wébérien est très faible. Mais il est rationnel que l'électeur agisse ainsi puisqu'il y a des coûts d'information (perdre du temps, acheter les journaux) non compensés par des bénéfices anticipables (le poids d'un vote isolément ne fait pas basculer le résultat). Un électeur pragmatique qui résout le conflit entre le faible poids du vote et le coût de l'information en réduisant le coût d'information. Pourquoi alors se déplacer ? Pourquoi les électeurs votent-ils ? Discours scientifique piégé : s'il est rationnel que les électeurs n'aillent pas voter, pourquoi le font-ils ?

Bilan complexe de ces travaux : il y a une sophistication qui veut effacer le traumatisme de Lazarsfeld (coup dur pour la démocratie libérale), notamment à travers des financements beaucoup plus importants pour l'école de Michigan en opposition à Lazarsfeld (Columbia). En France les questions ne se sont pas posées de la sorte : on réfléchit plutôt à la répartition sociale des compétences par exemple. Pourquoi ces différences d'approche ? L'histoire sociale des disciplines peut résoudre ces questions (c'est la thèse de Blondiaux).

La question de la rationalité toujours intéressante ? Ne faut-il pas spécifier le concept avec des formes différentes et concurrentes de rationalité, voir aussi qu'elle peut se sociologiser.

Vers les théories du rational Choice ? Du côté des élections. Et modélisation économique de politiques publiques.

III. Les théories du choix rationnel (Patrick Lehingue)

Un courant, très important aux USA, mais qui a peu débordé sur la science politique française : les théories du choix rationnel. Aux USA, la science politique est souvent couplée dans les enseignements initiaux avec l'économie. → Attrait pour la modélisation économique, notamment avec l'apparition de la micro-économie. → La science politique française n'arrive pas à lire leurs travaux. **Patrick Lehingue** (ancien économiste) est allé voir ce que ça donne, de manière critique bien sûr. 2 articles dans *Politix* :

- « **L'analyse économique de la politique dans le champ de la science économique américaine** » (n°40).
- « **L'analyse économique des choix électoraux, ou comment choisir d'économiser l'analyse** » (n°41).

Lehingue se demande quelle rationalité est utilisée dans ce paradigme. Il y a des programmes plus ou moins forts. Pour certains, c'est l'utilisation optimale des ressources dont on dispose pour atteindre des fins (sans savoir grand-chose sur ces finalités). D'autres s'intéressent à la manière dont on optimise et quelles sont les finalités qu'on poursuit (**ex** : pouvoir, richesse, bien-être...). Comment ce paradigme va devenir envahissant : passé des agents économiques à l'idée que l'homme optimise dans tous les secteurs de la vie sociale. → On peut calculer, monétariser, toutes les relations sociales. Comment peut-on monétariser les relations sociales ? C'est une vraie question.

1. Les théories économiques du vote : un abandon de la complexité du social

Ceux qui ont fait de la science politique dans ce courant c'est : **Friedman, Arrow, G.Becker, Stigler, Downs, Buchanan, Tullock**. Ils ne disent pas tous la même chose, mais tous confondent 3 formes d'individualisme qui avaient été distinguées par **Schumpeter** :

- **Individualisme politique** : libéralisme, laissé faire économique.
- **Individualisme sociologique** : le tout n'est rien d'autre que la somme des parties. La société n'est que l'agrégation de comportements individuels, d'individus interchangeables.
- **individualisme méthodologique** : il faut comprendre le sens des actions menées par les individus pour tenter d'en rendre raison.

Dans ces théories, les trois se renforcent mutuellement. Le grand lieu de ces théories c'est Chicago. Dans ce lieu central de l'économie, ce sont des individus qui ont une position centrale, à un moment où le politique utilise encore des théories keynésiennes (60's pour le commencement) qui ont développé une stratégie de conquête de pouvoir académique, en allant empiéter sur les départements voisins : choix public et politique.

Ils vont réfléchir sur le **paradoxe de Condorcet**, qui montrait les problèmes qui surgissent quand on doit **choisir collectivement entre plus de deux préférences** (A, B et C). Comment concilier les choix de chacun ?

Une même personne peut déjà se retrouver avec des préférences du genre : $A > B > C > A$. Comment dégager des majorités et du bien commun, à une époque où on essaye de démocratiser la France ? Certains vont faire un classement de type $A > B > C$, d'autres $C > A > B$, d'autres $B > C > A$... → On ne peut pas additionner des votes ou des résultats de sondage. Certains ont utilisé ce paradoxe pour critiquer la démocratie. Pour d'autres, c'est un argument pour faire attention au rôle de l'Etat, qui prétend agir au nom du bien-être collectif : en fait, c'est une sorte de despote qui utilise ce prétexte pour assoir son pouvoir. Ça a donné naissance à plein de critiques de l'Etat : ceux qui gagent au final c'est ceux dont les préférences sont organisées sous forme de groupes d'intérêt. C'est la théorie de la **captation de l'Etat** : des groupes d'intérêt vont coloniser l'Etat, ce qui produit une croissance incongrue de l'Etat.

Ils produisent aussi une **théorie de l'information** : les électeurs, comme les consommateurs, sont très imparfaitement informés au moment de faire leur choix. C'est qu'il y a des coûts d'acquisition de l'information qui sont supérieurs aux rendements de leur acquisition. Des théories de la recherche d'emploi se basent là-dessus : le chômage est le produit du coût de la recherche de l'emploi, supérieur aux chances d'en trouver, et des assurances chômages, qui réduisent le coût de l'inactivité. → Les chômeurs n'ont pas intérêt à vraiment chercher.

C'est un mode de réflexion très pratique pour les politiques publiques. Souvent, leurs conclusions, c'est que les joueurs ne sont pas de bons joueurs, qu'ils ne sont pas rationnels, donc qu'il faut changer les règles du jeu pour les obliger à bien jouer. Ex : constitutionnaliser les règles d'équilibre budgétaire pour éviter la colonisation de l'Etat par les groupes d'intérêt, qui le poussent à prendre en charge toujours plus de problèmes et à accroître les dépenses. Pour d'autres, les problèmes ne viennent pas des individus, ils sont bien rationnels, mais leurs choix ne s'agrègent pas bien : mis ensemble, ça donne de la merde.

Downs, 58, *L'économie de la démocratie*, c'est le premier à transposer les méthodes de l'économie au monde politique. Il constate que le citoyen ordinaire s'informe peu politiquement. Il étend cette analyse à tous le monde : hommes politiques, dirigeants de partis... L'électeur vote pour un parti dont il attend des retours importants s'il est élu. De même, les candidats agissent pour obtenir des revenus/prestige/pouvoir qui accompagnent les fonctions électives. → Il décrit le même comportement dans un isoloir, un gouvernement ou un supermarché. **Schumpeter** : l'individu est beaucoup plus rationnel dans un supermarché qu'au nouveau politique, où il devient très naïf pour lui. → Il faut penser la spécificité des situations. C'est la différence entre l'analogie et la métaphore. Les théoriciens du choix rationnel oublient tout ça : le choix du conjoint, d'avoir un enfant, de tromper, de divorcer...

Il y a des éléments intéressants : on calcul parfois sans se l'avouer, une théorie de l'information, une réflexion sur la valeur des agrégats. Mais les hypothèses de base de ces travaux sont irréalistes et sont censées être rattrapées par une méthode dure : les équations. C'est au prix de l'abandon complet de la complexité sociale. **Friedmann** l'avait bien vu et en 1953, il dit : peu importe que les hypothèses soient réalistes ou pas, elles sont réalistes dans leurs conséquences, c'est-à-dire qu'elles décrivent bien ce qui est arrivé. → **Lehingue** va voire ce qui est décrit : c'est le 2^e article.

2.

Lehingue commence par ce qui est pour lui la vraie question que pose ces théories : pourquoi on va voter ? C'est parti du **paradoxe de l'électeur** : les coûts du vote (information, déplacement...) sont toujours plus élevés que les bénéfices qui peuvent en être attendu (il y a peu de chance qu'une voix puisse faire basculer un vote, et une élection change finalement peu de choses dans la vie d'un individu). La théorie du choix rationnelle est donc très peu réaliste dans ses conséquences. D'autant plus que ceux qui ne vont pas voter ne sont pas ceux qui font ce choix de la manière la plus rationnelle (cf **Dormagen** et **Braconnier**). Comment sauver ça ?

Downs dit qu'on va quand même voter parce que les entrepreneurs politiques s'adaptent à l'électeur (théorie de **l'électorat médian**). Ils vont chercher les électeurs là où ils sont le plus nombreux (au centre selon la loi normale) et réussissent à les faire voter. Mais cette théorie impliquerait que tous aient des propositions identiques. Donc il n'y aurait plus aucun intérêt à voter. Ça ne marche pas.

Certains vont chercher la probabilité, même infime, que le vote individuel ait une influence sur le résultat, en cas de vote serré. Ce n'est pas très convainquant. D'autres disent que les électeurs calculent à long terme : ils pensent que la démocratie est un bon système, donc ils votent pour éviter qu'il ne s'effondre. C'est trop sophistiqué pour être réaliste, et on ne comprend pas d'où sortira cet amour pour la démocratie. D'autres encore, voient le vote comme une assurance contre le risque, très improbable mais très désagréable, que le candidat adverse l'emporte à une voix près.

Finalement, c'est la variable résiduelle qui explique le modèle : celle qui regroupe tout ce qui n'est pas quantifiable. Le meilleur moyen d'expliquer le vote c'est de sortir du modèle : pressions sociales, plaisir, estime

de soi, fierté, devoir... Ce qui est pris en compte comme un coût, peut être pour certains un plaisir : ex : **Hirshman** : pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle, faire la route est un plaisir.

Comme le modèle ne marchait pas, certains se sont tournés vers une autre question : comment on vote ? A partir de là on a une sophistication du modèle. **Kramer** met en évidence le vote porte-monnaie : le vote républicain est déterminé par la variation du revenu réel par habitant. Ceux-ci les sanctionneraient en cas de dégradation de leur situation économique et leur reconduirait leur confiance en cas d'amélioration. Il y a pour d'autres l'*issue vote* : vote sur l'enjeu, sans identification partisane, en fonction des propositions faites par les candidats. Il y a tout un tas de formations économiques (ex : 1% d'inflation en plus entraîne une baisse de popularité du président de 1,36% oO). Ces travaux s'accompagne d'une volonté prédictive. En 1992, **Lewis-Beck** et **Rice** avaient prévu, à la suite d'un gros travail, la réélection de Bush père. Mais c'est Clinton qui a gagné. Même si ça avait marché, il serait resté à savoir pourquoi : ce n'est pas parce qu'on identifie des corrélations qu'il y a causalité.

Il reste tout un tas de questions irrésolues. Comment l'électeur maximise-t-il l'utilité de son vote ? En fonction de son bien être personnel ? Du bien être global de son pays ? (vote sociocentrique) Des performances économiques récentes du gouvernement sortant ? (vote rétrospectif) Des programmes proposés ? (*prospective votage*). Chaque auteur développe sa propre théorie. Ce qui disparaît progressivement, c'est l'électeur lui-même, sa situation, son histoire... C'est en cela que, selon Lehingue, les économistes économisent : ils raisonnent toutes choses égales par ailleurs. Or dans la réalité sociale, **les choses ne sont jamais égales**. Dans ces théories, on a des électeurs en état d'apesanteur sociale et historique, pour permettre leur mise en équation.

3. Un exemple : la loi SRU

Bleck, Costes, Monmousson, « **La loi SRU, incite-t-elle les maires à construire du logement social** », *Economie publique*, 20, 2007.

La loi SRU (société et renouvellement urbain), votée en 2000, vise à développer de manière équilibrée des logements sociaux, avec des sanctions prévues par les communes qui ne disposeraient pas d'au moins 20% de logements sociaux. Or beaucoup de communes ne se plient pas à la loi. Elle a un caractère plus incitatif que coercitif. Ces économistes essayent de modéliser le comportement du maire quand il est soumis à l'obligation de respecter la loi. Ils commencent par un diagnostic sur l'état du logement en banlieue parisienne, qui n'est pas terrible pour le logement locatif à loyer peu élevé : en baisse dans les départements les plus riches, en hausse dans les départements les plus pauvres. Puis ils reviennent au dispositif.

1^{ère} hypothèse : ce qui est déterminant, c'est le maire. Ils regardent leurs descriptifs et ne trouvent rien de cohérent. → Ils modélisent. Ils cherchent des variables : richesse des communes, poids du foncier, contexte politique local... Ils cherchent à mettre en évidence des diversités de stratégies, donc ils ont recours à un modèle où on prend en compte l'interdépendance des acteurs, entre le maire et sa population notamment. Ainsi, l'élu local fera d'autant plus d'efforts que les électeurs seront favorables à la construction de logements sociaux. C'est du pour eux à son anticipation de ce qu'ils vont penser de son action et de ce qu'ils vont voter aux prochaines élections.

Pour en arriver là, ils ont pris beaucoup de raccourcis. Que le maire pense que ses actions sont jugées, c'est normal, mais qu'il pense qu'il soit vraiment suivi sur cette question et que cette question soit déterminante, c'est beaucoup moins sûr. Ces économistes semblent considérer que la reconduction de l'équipe municipale repose uniquement sur le jugement de son action et plus encore uniquement sur le nombre de logements sociaux construits, ce qui est encore une fois très douteux. → Toutes les variables politiques restent aveuglées dans ce modèle. Ces théories font disparaître les acteurs sociaux, ou les réduisent à des unités sans chère. Ex : pensent que quand les sanctions financières augmentent, la pression des électeurs augmente... Ça montre à quel point il peut être difficile d'avoir un raisonnement logique qui se tient de bout en bout, sans sauts logiques.

La question de la décision politique oblige à se poser la question de la rationalité des choix des acteurs. La semaine dernière, on a vu un cas extrême : on suppose des individus identiques, pensant rationnellement, détachés de toutes leurs attaches sociologiques. Ça permet une robuste mathématisation, mais ça se révèle très irréaliste dans ses hypothèses et pas toujours très prédictif.

I. Les décisions absurdes (Christian Morel)

Il prend des cas atypiques, mais récurrents, mélangeant des histoires vraies à d'autres, plus construites, érigées en tests empiriques. Il parle de décisions absurdes quand les individus semblent agir de manière radicale et insistante contre leur propre objectif. Le fait qu'il y ait une répétition de ces erreurs en fait un objet d'étude très pertinent. Il va essayer d'expliquer ces erreurs, en revenant à une dimension cognitive (l'étude du fonctionnement du cerveau qui pousse à l'erreur), par le fait d'être en collectivité, ou encore par de la téléologie (des décisions qui perdent leur sens à mesure qu'elles se produisent).

Les cas qu'il étudie sont des erreurs de pilotage (aérien ou maritime) et des erreurs de management :

- Lors d'une panne de réaction en vol, les pilotes éteignent celui qui marche pour réparer le premier.
- Des pilotes qui ont un problème avec leur train d'atterrissage tournent au-dessus de l'aéroport pour faire des tests et tombent en panne de carburant.
- Des collisions entre des bateaux qui n'auraient jamais dû se rencontrer.
- L'explosion de la navette Challenger en 1986.

Il étudie aussi des exemples plus anodins, ou pris dans la vie quotidienne :

- Des intervenants dans des colloques qui utilisent des transparents illisibles, ou à l'envers.
- La promenade à Abilène : une famille qui décide de prendre la voiture pour aller à Abilène alors qu'il fait très chaud et que personne n'avait envie d'y aller. Comment on anticipe les désirs des autres et tous le monde endosse la corvée en pensant faire plaisir aux autres.
- Des copropriétaires qui, pour lutter contre le cambriolage, ferment un accès et pas l'autre.

Bien souvent, dans la vie sociale et politique, on obtient des résultats qui ne sont pas conformes à l'objectif recherché, soit parce qu'il y a des incidents, des résultats médiocres, des prévisions fausses ou des résultats contraires à l'objectif recherché. Ça ne fait pas parti de ce qu'il appelle des décisions absurdes.

1. L'analyse cognitive : les mécanismes de pensée

Dans les manières de raisonner, il y a des manières très analytiques, construites avec un long apprentissage scientifique. Ici, les erreurs étudiées semblent relever de raisonnements assez enfantins. → Plusieurs manières de raisonner peuvent coexister. Il cite une étude de Diane Vaughan sur la navette Challenger. Il existe plusieurs thèses sur les causes de son explosion :

- Le calculateur amoral : il y a eu une prise de risque pour faire des économies financières. Cette thèse est réfutée.
- La normalisation de la déviance : dans la NASA, on a eu des transformations de règlement, des flottements sur les règles de sécurité autour de ce projet, qui font que progressivement, les contrôles se sont relâchés. Ça ne paraît pas être une explication suffisante.
- La souricière cognitive : la combinaison de deux erreurs d'appréciation. Une erreur d'appréciation des risques par les managers et les ingénieurs, une erreur grossière d'ordre climatique. C'est l'hypothèse qui est retenue.

On savait que les joints posaient problème à basse température, mais les risques ont été sous-estimés. On a choisi de lancer la navette de Floride, parce qu'il n'y fait pas froid, donc on n'a pas vérifié la météo avant le lancement. Les managers vont être alertés de ce problème, mais ils vont se rassurer en voyant le risque d'accident grave sous-estimé par les ingénieurs, et donc maintenir le projet. C'est donc un mélange de mauvais calculs de probabilité et de mauvaise compréhension des probabilités. On a donc une série d'erreurs grossières au milieu d'une grande sophistication et d'une grande qualité de travail scientifique.

Le problème de la jauge d'avion s'explique quant à lui par l'impossibilité de gérer ensemble deux priorités : la chose importante et exceptionnelle, le train d'atterrissage, et la chose importante mais ordinaire : la jauge. Ce n'est pas un problème de stress : les enregistrements montrent que les pilotes n'ont pas paniqué. C'est un raisonnement non conséquentialiste : une tendance à zapper une priorité.

Il reste à savoir comment on peut prendre des raccourcis aussi élémentaires de raisonnement au milieu d'une réflexion très sophistiquée.

2. Le caractère collectif des décisions absurdes

Ces décisions mettent en jeu des individus pris dans une division du travail au sein d'une grande organisation, avec des rôles spécifiques pour chacun. L'orientation de la décision peut s'expliquer par la combinaison des positions. Il y a des rôles qu'on retrouve à chaque fois : le manager, l'expert et le candide. On peut faire varier ces rôles dans le processus qui mène à des décisions absurdes :

	Expert	Manager	Candide
Opposant			
Absent			
Suiveur			
Producteur de décision			

A partir de là, on peut imaginer des combinaisons de position. Ex: dans le modèle technocratique, l'expert est producteur, le manager suiveur ou co-producteur et le candidat absent ou opposant. Ca décrit de façon très simple l'ensemble de la vie publique : les rapports entre le pouvoir politique et l'expertise, la demande du public... Pour Morel, la décision absurde vient d'un problème de coordination entre ces différents rôles, où du fait que certains ne jouent pas pleinement leur rôle.

Ex: A Tchernobyl, les techniciens de la centrale ont réparé les petits problèmes sans faire appel aux experts. Il met aussi en évidence la prudence des grands entrepreneurs, qui n'ont pas osé s'opposer fermement là où il y avait un problème.

C'est surtout vrai quand les managers sont un peu experts : il y a un brouillage des rôles et on se défausse sur l'autre, ou on pense qu'il a pris en compte le problème tout seul... → Une bonne organisation, c'est une organisation où il y a une division claire des rôles.

Ca pose aussi la question de la décision dans des situations d'incertitude, où quand l'expertise fait défaut. Ex : l'apparition du sida en 1983. Le silence sur les désaccords peut donner l'impression d'une unanimité. Ca peut renforcer l'impression de justesse d'une décision qui va se révéler être absurde. La question de cet article, c'est comment la coordination entre ces différents acteurs produit des effets pervers.

II. Les suicides parlementaires : mars 1933 en Allemagne et juillet 1940 en France

Yvan Ermakoff, Ruling oneself out. A theory of collective abdication, Duke university press, 2008.

Comment la quasi-totalité des députés allemands (444 sur 538) ont autorisé Hitler à mettre en place tous les décrets qu'il pouvait préparer dans son cabinet pour quatre ans ? Et comment, le 10 juillet 1940, moins d'un mois après l'armistice, a-t-on donné les pleins pouvoirs à Pétain et promulgué une nouvelle constitution ? Là encore, seuls quelques parlementaires s'y sont opposés, quelques autres se sont abstenus, mais la grande majorité des députés a voté pour. Il va d'abord réfuter 3 manières très courantes d'expliquer les abdications parlementaires :

- Ils ont été obligés.
- Ils ont commis une erreur de jugement.
- Ils ne sont pas loin d'être d'accord avec la personne à qui ils donnent ces pouvoirs.

Puis, il va proposer des hypothèses sur la fabrique de l'unanimité, très utile pour comprendre les grandes décisions, ou les phénomènes collectifs.

1. Démonter les explications courantes

La coercition : Dans l'Allemagne des années 30, il y a de la menace, mais pas pour tous le monde. Il y a des opposants à l'abdication dans les partis. Dans le cas français, on a des comportements semblables en zone occupée et en zone libre, c'est-à-dire entre ceux qui ont l'expérience de la guerre et ceux qui ne l'ont pas. → S'il y a eu coercition, elle ne s'est pas appliquée à tous le monde, et elle a su se faire discrète.

L'erreur de jugement : C'est des professionnels de la politique, donc ils savent ce qu'ils font quand on leur demande de signer un chèque en blanc politique. Eux-mêmes commentent leur acte comme une abdication politique ou un suicide. Est-ce qu'ils avaient une perception des intentions de Pétain ou d'Hitler ? Dans le cas de l'Allemagne, l'auteur est allé voir les archives du Zentrum et en conclue qu'on ne peut pas dire qu'ils étaient

ignorants des intentions d'Hitler. Coté français, il va voir des débats à l'assemblée la semaine avant le vote et montre qu'il y a eu des discours, de Laval notamment, qui étaient très clairs.

La collusion idéologique : Si les députés n'étaient pas contraints et si ils savaient ce qu'ils faisaient, on peut se dire que les convictions démocratique des ces députés étaient fortement ébranlées. La décision n'a pas été prise dans l'enthousiasme, mais dans la douleur, par des débats intenses, par des dilemmes. → L'unanimité ne suppose par l'enthousiasme. En Allemagne, il montre que pour le Zentrum, le nazisme est incompatible avec leurs convictions chrétiennes. Pour d'autre, il s'agit de protéger Weimar. Enfin, il repère une grande opposition à l'abdication dans les débats, qui ne se résume pas à la gauche, sur le mode de l'indignation. → Rien ne permet de prédire l'abdication, surtout pas les convictions idéologiques des députés.

2. Une nouvelle proposition : la théorie de l'alignement collectif

Dans ces deux cas, les députés avaient tout intérêt à faire autre chose, donc leur vote est absurde. L'hypothèse de Ermakoff est que c'est la dimension collective et interactionniste du vote qui permet de comprendre le consensus. On a une situation à la **Dobry** : une arène parlementaire très ouverte, soumise à de nombreuses pressions extérieures. Les députés se sentent très isolés et sans repères. Le consensus s'appuie donc sur des processus d'alignement de chacun sur les autres, ce qui va produire au final une sorte de consensus. Il emprunte à la théorie des jeux pour analyser les processus d'alignement collectifs en situation d'indétermination. Il en repère 3 :

- L'alignement séquentiel : on observe ses partenaires de jeu et on s'aligne sur ce qu'ils font. Quand un certain nombre de personnes ont fait le même choix, on va les rejoindre et justifier ce choix.
- L'alignement fondé sur le savoir local : l'acteur a des informations, dans des situations de face à face avec son voisin (discussions de couloirs...).
- La coordination tacite : on interprète à partir de ce qu'on perçoit comme des signaux : ex : qui parle, qui se tait, des grimaces... On donne du sens à tout ça et on l'utilise comme repère.

Dans tous les cas, ces des comportements très dépendants des comportements d'autrui. Face à l'incertitude, à la fin du « ça va de soi », on essaye de s'en sortir en s'appuyant sur les autres.

Ermakoff essaye alors de savoir quel est le groupe de référence sur lequel s'appuient les acteurs. Le Zentrum était le groupe incontournable pour obtenir la majorité en Allemagne. En 1933, il a voté en bloc pour Hitler. Il commence par regarder le comportement des sections locales du parti : les messages qu'elles envoient sont des demandes de fermeté face à Hitler. Il n'y a donc pas de résignation de la base. L'alignement vient du groupe lui-même, qui s'autonomise de ses mandants et se met à agir seul, en bloc.

Dans le cas français, on a un affaiblissement des logiques partisanes : pas de réunions partisanes, pas de préparation des rencontres. Les partis français sont des partis faibles, qui ne jouent pas leur rôle de coordination au milieu du chaos. Il essaye de repérer des points communs entre les premiers alignements, mais il ne trouve rien. C'est le Parlement dans son ensemble qui est le groupe de référence : la fabrication de la majorité est une affaire collective, et non partisane. Ca montre qu'il a bien compris la IIIe République.

Reste à savoir comment se produit l'orientation finale : comment l'alignement se fait dans ce sens là ? Ermakoff va montrer qu'il y a des moments de basculement, où tout ce joue dans la crise. On regarde partout pour essayer de capter un maximum d'informations. En Allemagne, il montre que le Zentrum a adopté sa posture traditionnelle de recherche du compromis, en attendant d'avoir un peu plus d'informations. Les clés de la décision sont la recherche du compromis et le souci de maintenir l'unité du groupe. Ils se rendent collectivement à la session des nazis et décident de garder le consensus. Kaas (un des dirigeants du groupe) a eu un échange assez informel avec Hitler et les informe qu'il a eu des garanties orales d'Hitler pour les catholiques. Brüning (ancien chancelier autre dirigeant du parti) va mettre en doute la parole d'Hitler, mais n'appelle pas à une prise de décision. Le parti préfère attendre le discours d'Hitler. Quand il parle, il développe clairement son projet, mais tient aussi un discours sur la centralité du catholicisme. → Le parti croit y voir son influence. Kaas dit qu'il renonce à donner une consigne de vote et qu'il se pliera à la décision collective. Quand à Brüning, il se tait : après son opposition virulente précédente, ça peut passer pour une approbation. Un ancien ministre, Wirth, s'oppose clairement à Hitler et à la position de Kaas, et part en claquant la porte : il ne joue pas le jeu du consensus et du collectif. Ca rend l'opposition moins attractive. Kaas propose un vote : seuls 14 des 84 députés votent pour le non. → L'alignement devient explicite. Kaas propose aux 14 de voter oui pour préserver l'unité du groupe, ce qu'ils vont accepter de faire. Mais le soir même du vote, beaucoup avouent avoir honte de ce vote.

En France, Ermakoff observe la vulnérabilité des préférences, qui oscillent d'un côté et de l'autre, y compris chez les professionnels de la politique. Ca va dans tous les sens : quelques manifestations de soutien à Pétain

inattendues de la part d'élus de gauche, des refus du côté de la droite... A partir du 9, tout bascule, avec les discours des présidents des deux chambres : Herriot et Jeanneney. Ils font des discours très solennels et célèbrent le maréchal Pétain. → Brouillage des cartes : des radicaux et des socialistes pour, des hommes de droite contre... La plupart des grandes figures vont resté muettes. Le seul qui va prendre la parole de manière forte va faire un plaidoyer pour la république, mais va aussi appelé à voter pour Pétain. Or, il s'était opposé violemment à lui peu avant. → Il va emporter la chambre.

Toujours dans les situations d'incertitude, réfléchir à des situations mouvantes, incertaines, où la science n'apporte plus la réponse que l'on peut espérer : comment décide-t-on alors ? Voir encore la vulnérabilité du schéma problème/solutions/choix politique.

→ Allison sur la crise des missiles de Cuba.

→ Question des décisions réversibles et du principe de précaution.

I. Décisions en contexte incertain

On a vu précédemment la « théorie » des alignements. Voir ici les rationalités de ces types de décisions, au travers du travail d'ALLISON, *Essence of Decision* 1971.

Faits : Kennedy élu en novembre 1960, confronté à une action engagée avant son élection, commanditée par la CIA et une partie de l'armée, visant à reconquérir Cuba, notamment en débarquant clandestinement pour tenter de gagner les groupes anti castristes et de gagner l'île. Décision assumée par Kennedy, montrant en partie une émancipation de certains secteurs aux USA. C'est un échec rapide, qui nuit à Kennedy (situation de fragilité sur les questions de RI) qui voudrait accélérer la détente. → Contexte particulier.

On s'aperçoit en 1962 qu'il y a des bases militaires à Cuba. Cette découverte confirmée, réunion de crise : *executive comitee*. Kennedy l'annonce publiquement et annonce un blocus de l'île de Cuba pour empêcher les navires soviétiques qui pourraient arriver avec des têtes nucléaires de les livrer sur l'île.

Intérêt du travail d'Allison : narration en trois temps, avec trois éléments différents.

- **modèle 1** : accent sur l'organisation décideuse, personnifiée par son porte-parole, Kennedy. Il s'agit de tester la rationalité des décideurs.
- **Modèle 2** : travail sur les organisations comme systèmes complexes intervenant dans la décision qui devient alors le produit de ces organisations bureaucratiques.
- **Modèle 3** : élargissement de la focale et travail sur les jeux de pouvoir : tous les compromis engagés dans le processus décisionnel.

Histoire adaptée en film, fondé sur les souvenirs du frère de Kennedy : *thirteen days*.

1. Premier modèle : confrontation au modèle de la décision rationnelle pure

Rationalité en finalité ou rationalité substantielle. On a un **objectif très clair** : retrait des missiles de Cuba. Et **toute l'action se comprend en fonction de cette finalité**. Idée qu'on peut partir de la finalité, de la substance des préférences du comité pour comprendre ce qui va être mis en œuvre. Mise à l'épreuve de ce modèle dans le cadre d'une décision cruciale, avec un succès. Options discutées dans le comité :

- Ne **rien** faire. Mais problème : l'installation des fusées **change le rapport de force** et la possibilité de jouer dans les relations diplomatiques. Donc position difficilement tenable. Si on ne fait rien, conséquences politiques importantes (niveau international et national).
- **Offensive diplomatique** : certains membres du conseil et Kennedy lui-même sont assez favorables à cette option. Mais là encore, **Crainte du coup irréversible** : que la capacité de négociation diplomatique soit affectée par ce changement dans le rapport de force. Cela revient à définir la situation comme politique, négociable. Pour les militaires c'est une mauvaise définition de la situation : la force doit entrer en ligne de compte. Argument pour écarter cette option : le temps de négocier, ce sera trop tard, les missiles seront armés.
- Discuter avec **Castro**. Problème : ce n'est plus un personnage saillant dans la situation, il est **dépassé**.
- **Échange** des fusées, contre les installations américaines en Turquie et en Italie. Le coup militaire aurait été relativement faible. Il s'agissait d'un argument pour l'URSS, pour défendre leur installation à Cuba. Ces fusées en Turquie devaient en fait être retirées (décision qui n'avait pas été mise en œuvre). Du même coup, cela a pu paraître **diplomatiquement couteux** : risque de faire apparaître cela comme un abandon de l'Europe, sacrifiée sur l'autel des intérêts américains (voir les autres enjeux dans le contexte de 62 avec la construction du mur de Berlin notamment).
- **Frappe militaire**, invasion de l'île. Cela pose le problème de l'éventuelle riposte soviétique : quelles représailles ? **Risque de dérapage**. Solution tout de même rapidement discutée : pour l'armée, il s'agit clairement d'une situation militaire. Problème aussi : de nombreux soldats soviétiques présents à Cuba.
- **Attaque aérienne chirurgicale** : attaque ciblée sur les installations cubaines. Sans ingérence dans les affaires intérieures cubaines, sans risque de dégâts humains trop importants. Problème : l'expertise militaire rendue sur cette question est négative : **risques de dérapages**. Risques de mauvaise interprétation.

- **Blocus naval** : une option qui pouvait concentrer un certain nombre de défaut : non légal et donc risques de dérapages, moins efficace qu'une frappe, problèmes de délais aussi. Avantage : **laisse un peu de temps** (quelques jours) pour annoncer la mise en place de ce blocus, pour lancer des négociations. Cela permet aussi de **renvoyer la balle aux soviétiques** : ils sont responsables de l'engagement des hostilités. Cette option apparaît très tardivement dans les discussions. La plus grande part du comité va plutôt sur l'opposition entre solution diplomatique et invasion militaire. (Cf **SFEZ** sur le RER : dans les comités de discussion on n'a jamais discuté de cette solution, mais d'un autre projet. Cette solution du RER est décidée par défaut, à la fin, contre le projet grandement discuté) Un des pièges de la rationalité : **l'option la moins discutée est celle qui peut être adoptée**. La solution du blocus naval apparaît au fur et à mesure des autres négociations, et notamment de la prise de conscience des oppositions au sein du comité entre partisans de la solution diplomatiques et ceux qui préfèrent l'invasion militaire. Le blocus naval n'apparaît pas comme la meilleure mais comme celle qui peut trouver un **accord** à la fin des discussions.

2. Modèle 2 : Poids des administrations, des routines, des standards, etc.

Ces options sont beaucoup **pré-cadrées** par des bureaucraties. L'éventail des solutions possibles est articulé à l'organisation bureaucratique américaine. De fait, Kennedy voit son **choix très limité** lorsqu'il est saisi de cette affaire. Il l'est dès le départ : il a créé l'*executive comitee* : il crée ainsi une structure décisionnelle. Il y met des groupes différents sociologiquement : diplomates, conseillers politiques, militaires. Ce faisant, il se contraint, mais aussi s'ouvre des possibilités plus importantes pour sa décision finale. Cela permet aussi de définir la situation affrontée. Dans la rationalité en finalité, les objectifs sont déjà là, si c'était pleinement le cas, Kennedy n'aurait réuni qu'un des groupes. Parce que **la situation n'est pas définie**, Kennedy, en homme politique, parvient à ne pas se laisser contraindre par *un* groupe : savoir-faire. En même temps, cela pose d'autres problèmes, d'autres contraintes.

L'information qui arrive au décideur dépend fortement des organisations qui *produisent de l'information*. Ainsi par exemple, l'identification des installations militaires de Cuba a mis du temps. Alors que dans le modèle rationnel on a l'idée que le traitement de l'information est immédiat. Allison voit bien que les décideurs sont aussi pris dans les **concurrences bureaucratiques**, organisationnelles. Ainsi, l'expertise dont bénéficie Kennedy est affectée par les concurrences et les savoir-faire des organisations.

Donc, loin d'avoir une rationalité en finalité, on a une **rationalité des moyens, procédurale**. Ce qui conditionne le processus décisionnel : non pas la poursuite des objectifs mais les moyens dont on dispose. → **L'objectif se redéfinit sans cesse en fonction des moyens qu'on a pour y parvenir**. Ex : l'attaque massive, qui était dans les répertoires d'action, y compris de l'armée de l'air, et non pas l'attaque chirurgicale, dont l'expertise montrerait qu'il n'y a pas les moyens de faire cela correctement. La question de l'échange entre installations a été discutée de façon très stratégique, entre la solution diplomatique classique et l'intervention militaire, pour sauver la face des faucons.

→ Un modèle rationnel affaibli par le suivi concret de ce processus de décision.

Dans l'exécution, cela continue : il ne s'agit plus que du déroulé de la bonne décision prise par l'homme politique dans le cadre rationnel. Or, là aussi on s'aperçoit que c'est problématique. L'ordre d'ouvrir le feu ne devait être donné *que* par Kennedy mais sur place il y a beaucoup de monde : lorsqu'arrive le moment limite du blocus, la plupart des bateaux font demi tour mais quelques uns continuent d'avancer. L'amiral en chef décide de tirer un coup de feu. Des représentants de Kennedy s'insurgent. Bref, pas si limpide et rationnel : risque important de perte de contrôle pour les chefs politiques : les militaires prennent le contrôle sur le terrain du blocus naval. Les deux navires qui continuaient font demi tour : succès. Mais à Cuba on continue à installer les missiles. Pas limpide là encore.

→ **Pas un décideur qui tient l'affaire**. Dépendance vis-à-vis de l'information qu'on lui remonte, de l'exécution de la décision, des options qu'envisagent les groupes consultés, etc. Grandement, les objectifs sont définis par les moyens mis en œuvres, n'en sont pas indépendants.

Donc avec ce modèle on se confronte au modèle de sens commun, avec personnification des organisations décidant, avec la vision d'un jeu stratégique pur.

La décision n'est plus un choix radical mais le **produit de ces organisations et savoir-faire organisationnels**. Des organisations qui ne sont pas inertes, qui ont leurs répertoires d'action, leur rationalité et leurs procédures. Tous les problèmes sont alors découpés selon ces organisations, selon ces services. Cela a des effets sur la production de l'information, etc. → Travail empirique sur l'organisation : aller voir que les gens ont des manières de travailler, de voir les problèmes, de faire de l'expertise. Comprendre les concurrences bureaucratiques et ceux qui parviennent à imposer leurs solutions, leur vision du problème. **Importance des**

procédures, des routines, des standards. Ces organisations sont celles qui fournissent les options disponibles pour l'action. Dans ce cadre là, l'action politique ne consiste plus en des choix mais plus des **processus incrémentaux**. Les procédures et les routines produisent de l'inertie dans les manières de décider et d'agir.

3. Modèle 3 : Modèle de négociation mettant en avant la négociation

La décision est le produit de négociations multiples. Les arènes doivent être prises en compte dans leur diversité. Voir par exemple le poids d'élections approchant. La crise des missiles fait partie de l'élection partielle au Congrès qui suit (enjeu pour Kennedy quand il décide). La solution diplomatique est aussi écartée pour cette raison : une solution qui met en danger l'image du parti à un moment où la question de la fermeté démocrate est constituée en enjeu dans les élections. **Les décisions sont des compromis : le blocus naval est une solution.** Pas seulement un moyen pour atteindre un but mais une solution en lui même : l'instrument est la réponse. Le fait de le mettre en place est une manière de répondre, de régler des conflits au sein de l'*executive comitee*. Une attention portée aux négociations, aux compromis, aux réseaux (voir comment se structurent les négociations). On peut comprendre, dans ce cadre là, qu'une décision ambiguë, floue, soit importante : tout le monde s'y retrouve. Personne n'est très satisfait du choix du blocus naval, cela ne garantit en rien la suite, mais cela permet à chacun de s'approprier la décision au mieux de ses intérêts.

Donc voir la reprise des travaux de **MARCH** et **SIMON** sur la **rationalité limitée** : ne pas voir un décideur omniscient, omnicompetent, capable de traiter une information totale, impartiale, disposant de valeurs préalables stables, permettant une optimisation. Voir qu'il s'agit d'un processus, collectif, avec de l'information jamais totale, partielle (l'information dépend toujours de qui la donne, même si elle est ouverte et fait participer plusieurs acteurs, jamais purement objectif) et partielle. L'information et l'expertise sont situées : important de pouvoir suivre le processus de production, de voir le point de vue qui joue.

Voir aussi **FESTINGER**, *When Phophecy fails* et voir aussi la **dissonance cognitive**. Quand les prédictions ne se réalisent pas on s'adapte plutôt que de démissionner, bricolage pour que l'univers de croyance puisse se prolonger. Voir les ajustements de la croyance à ce qui vient de se produire : faire entrer le démenti de la croyance dans la justification.

Les objectifs se construisent au fur et à mesure du processus décisionnel et valeurs évolutives.

Dans le processus de décision s'enchevêtrent différents angles d'analyse : le choix rationnel, l'analyse organisationnelle est le modèle d'Alison. La question de l'incertitude est centrale : comment décide-t-on dans les contextes de crise, ou quand l'expertise est déficiente. Se pose alors la question du rapport entre expertise. Trois textes de référence :

Callon, Lascoumes et Barthe, *Agir dans un monde incertain*.

Granjou et Barbier, *Métamorphoses de l'expertise*.

Jestade et Remy, *L'expertise en pratique*.

I. La gestion des déchets nucléaires

Y. Barthe, « Le pouvoir d'indécision », sur la question des déchets nucléaires, dans Lagroye (dir.), *La Politisation*. Il revient sur le problème que pose leur traitement, qui soulève la question des rapports entre décision et politique.

Première phase : la problématisation technique de la question. Experts, ingénieurs, scientifiques, techniciens, sont à la tâche depuis les 60's et essaient de trouver des solutions. Ils en imaginent plusieurs types. Jusque dans les 80's, le choix reste très ouvert : immersion sous la mer, évacuation dans l'espace, retraitement, enfouissement. A ce stade, une solution ne passe pas parce qu'elle est bonne, mais parce qu'elle est robuste : parce qu'elle passe les différentes épreuves. Il y a l'épreuve du coût, des épreuves politiques (contre les écolos), des épreuves de pérennités et des épreuves scientifiques. La solution doit pouvoir traduire les intérêts de plusieurs groupes. → Toute une période d'épreuves pour ces différentes solutions :

- L'immersion est abandonnée, parce qu'elle pose des problèmes de souveraineté sur l'espace maritime. Les institutions internationales sont contre. Les municipalités aussi. En 1967, elle est interdite.
- L'espace est abandonné avec l'explosion de la navette Challenger.
- Le retraitement est retoqué à l'épreuve du coût.

→ La solution qui l'emporte, c'est celle du confinement géologique, car elle intègre des contraintes très différentes : elle rassure les écolos, elle est moins couteuse, elle ne remet pas en cause la filière du nucléaire, on perd au final la trace du lieu de stockage. → Personne ne saura où ça se trouve. C'est l'étape de la fermeture des options : dans les 60's l'enfouissement n'est qu'une simple question de recherche, dans les 70's c'est une solution prometteuse, dans les 80's c'est la seule solution possible. C'est la solution du compromis optimal, qui convainc beaucoup de monde. Les ingénieurs et les techniciens sont appelés à réfléchir sur les problèmes techniques. Le gouvernement valide le dossier, sans même l'ouvrir. Même les anti-nucléaires sont pour. Le stockage en surface est disqualifié et sert même de repoussoir, pour des raisons de sécurité et les problèmes que ça pose pour les générations futures. Pour certains, il faut arrêter la recherche sur les autres options pour se concentrer sur celle-là. Les scientifiques semblent tous d'accord sur cette opinion. → En 1987, décision est prise d'enfouir les déchets nucléaires. On va choisir plusieurs sites et essayer de convaincre les municipalités concernées.

C'est à cette étape que des difficultés apparaissent. Des oppositions très violentes, et pas de la part des écologistes, mais des paysans, des commerçants... Alors même qu'il y a des avantages financiers et en terme d'emplois pour les communes concernées. C'est le syndrome NIMBY. Mais du point de vu scientifique, la solution a été totalement verrouillée : ça a créé de l'irréversibilité. Il y a en plus de gros intérêts. Comment traiter cette révolte ? Les ingénieurs du CEA ne sont pas compétents pour ça. → On déplace le problème sur l'arène politique. Ce passage n'a été possible que parce que techniquement, le problème était résolu. Il faut alors rouvrir les opinions possibles pour résoudre l'impasse : les scientifiques sont d'accord, mais ils ne convainquent pas. → Tout un tas de travaux de recherches de sciences sociales sortent pour évoquer la peur irrationnelle des profanes, dans les années 87, 88 et 89.

1^{ère} solution : il faut expliquer, parce que les gens n'ont pas compris. Les choix techniques ne sont donc pas remis en question. Mais on opère un partage entre la société et la science. Puis, une mission va être confiée à un parlementaire socialiste, Bataille, qui n'est absolument pas spécialiste de la question. C'est la première fois que ce dossier arrive sur l'arène parlementaire. Il va engager un système d'audition extrêmement ouvert. → Les députés vont se spécialiser. Ils vont entendre des gens qui se sont tus jusque là. → Une loi est votée en 1991 de la réversibilisation. Elle rouvre les opinions possibles et remet en cause les certitudes scientifiques, ouvrant de nouvelles questions.

En 1991 est votée une loi de réversibilisation, qui rouvre les options possibles et remet en cause les certitudes scientifiques, ouvrant de nouvelles questions : qui peut dire le comportement des couches

géologiques dans des milliers d'années ? Qui peut dire que dans des centaines d'années, on ne pourra pas résoudre le problème autrement ? Ce sont les profanes qui accusent les scientifiques d'avoir un raisonnement anti-scientifique ! La loi dit qu'il faut attendre pendant 5 ans et ouvrir un programme de recherche sur 15 ans, où on va réintroduire les options écartées : traitement des déchets, entreposage en surface... L'important, c'est que les générations futures ne soient pas liées par nos décisions actuelles, qu'elles puissent revenir dessus. C'est un renversement complet de la logique argumentaire.

	Solution	Modèle décisionnel	Régime politique	Modèle de politisation
1. Irréversibilité	Stockage géologique profond	Décision tranchée	Démocratie délégative	Le politique ferme la décision
2. Réversibilité technique	Stockage géologique profond, avec colis récupérables	Décision par étapes	Démocratie consultative	Le politique programme la dépolitisation de la question
3. Réversibilité politique	Entreposage en surface	Décision itérative (en plusieurs temps, où tout est remis en cause à chaque étape)	Démocratie dialogique	Politisation entretenue et maintenue de la décision

L'intérêt de ce travail est de montrer que la décision n'est pas juste une question technique. Elle contient d'autres choses : le besoin de faire parler ensemble différentes voies. Ex: les faucons et les colombes de Washington dans le cas de la crise des missiles d'Alison. Le second modèle est assez politique, en termes de gestion des conflits : c'est une stratégie d'enfumage. On dit qu'on va faire en sorte de pouvoir récupérer les colis, mais ça demandera une nouvelle décision, difficile à prendre, et au bout d'un moment, ça ne sera plus possible. La dernière solution a une faiblesse : on ne peut pas l'assurer très longtemps. Mais pour ses promoteurs, c'est justement ce qui fait sa force : on ne peut pas l'oublier, donc on va y réfléchir régulièrement. → Supériorité technique et morale : elle oblige à un débat ouvert et permet une participation élargie à la décision. Ce principe de réversibilité fait aujourd'hui partie du cahier des charges de l'entreprise chargée du traitement des déchets nucléaires.

II. Le principe de précaution

1. L'émergence de nouveaux risques

C'est un peu le contraire du dicton : « dans le doute, ne t'abstiens pas ». Il faut continuer, non pas de décider, mais au moins d'agir. Il y a eu une politisation et une multiplication des axes de recherche sur ce sujet. La notion de réversibilité est souvent abordée autour de la question des risques. Dans les 80's, un tas de nouveaux problèmes sont apparus : sida, vache folle... Beaucoup existaient déjà avant. Comment sont-ils devenus visibles ? C'est suite à leur apparition que la question de la précaution a été constituée. C'est une question qui pose le problème de l'Etat, qui repose en partie sur sa prétention à garantir la paix sociale, mais qui s'est souvent montré incapable de gérer ce type de risque.

C'est ce que certains ont appelé la société assurancielle. François Ewald a travaillé sur les accidents du travail. Il montre comment a surgit une société du risque autour de la loi sur les accidents du travail. Cette question, que commençait à générer de plus en plus de conflits a finalement été gérée par une technique : celle de l'assurance. Pour parvenir à cette gestion, il faut laisser de côté la question de la culpabilité (du patron ou de l'ouvrier), pour se centrer sur celle de la gestion de l'indemnisation ou de la réparation. Ça nécessite de constituer l'accident du travail comme une situation prévisible, acceptée et réparée sans qu'intervienne l'assurance sociale. Ce travail est prolongé par les grandes lois sur l'assurance sociale de l'après guerre. Il s'agit de penser en termes de réparation, non plus de répression, et de mettre à distance les personnes (l'assurance est gérée par la loi des grands nombres).

Pour certains, cette multiplication des politiques publiques a eu un effet de complexification du monde social (cf. Dobry). Se pose alors la question de la coordination de tout ça et de l'organisation des rapports entre les uns et les autres. A partir des 80's, se produit une série de phénomènes qui tendent à fragiliser l'Etat :

- Complexification de la société : multiplication des politiques publiques dans tous les domaines depuis le début du XXe siècle.

- Mondialisation.
- Déréglementation.

Ces phénomènes contraignent l'Etat et fragilisent sa capacité à réguler et à intervenir. C'est à ce moment là qu'apparaît la question des risques. Face à eux, les frontières sont minées et les technologies ordinaires de gestion étatique sont mises en défaut. Il y aurait deux solutions : la réparation ou la territorialisation. La première coûterait trop chère et est impossible à mettre en place : ces risques échappent à la loi des grands nombres, donc aux techniques assurancielles. La seconde est impossible : on connaît tous l'affaire du nuage de Tchernobyl, qui se serait arrêté aux frontières de la France. → C'est toute la gestion technocratique des problèmes qui est mise à mal par l'émergence des ces nouveaux risques.

Leur apparition est liée à une transformation du mode de visibilité des risques. On peut le voir à travers l'exemple de l'amiante. On savait depuis les 70's que c'était dangereux. Mais son traitement était confiné, secret, totalement bureaucratisé et centré sur le monde du travail. Ce qui change dans les 80's, c'est la visibilité de la question, la transformation du public concerné et la constitution de groupes de victimes. → Cette question, qui n'est pas nouvelle, va faire l'objet d'un traitement nouveau. De nouveaux acteurs apparaissent et rendent visible ce qui ne l'était pas.

2. L'apparition du sida en France : comment cette maladie émerge-t-elle comme un risque majeur pour la population ?

Au départ, le sida était traité de manière très confinée. Il ne touchait que quelques personnes, qui avaient des pratiques à risque. On pense qu'il suffit d'avoir de bonnes pratiques pour être protégé. Ce sont quelques médecins, qui vont se mettre à regrouper des cas, à lire des revues américaines sur la question et vont tenter de faire émerger le problème. Mais ils vont tenter de le faire émerger comme un problème technique. Or, il n'y plus eu d'épidémie grave en France depuis très longtemps et en plus, il n'existe aucun traitement. C'est par la généralisation de la population concernée, à travers le scandale du sang contaminé, que le problème va enfin réussir à émerger.

Cette affaire a aussi amené le renouveau de la politique de santé. Jusque là, la gestion de la santé est laissée au médecin de ville ou à l'hôpital. L'Etat n'intervient qu'à la marge par le remboursement des frais médicaux. Il n'y a donc pas de santé publique, car ça suppose une intervention de l'Etat beaucoup plus forte, notamment à travers des politiques de prévention. Suite à cette affaire, la bureaucratie de l'Etat se regonfle, avec la création de nouvelles agences : agence de la prévention... Le ministère de la santé est celui qui a le plus changé depuis 30 ans.

Ce sont donc de nouveaux acteurs (médecins, malades, nouveaux fonctionnaires dans les agences de santé publique), qui vont servir de porteur de problème. On voit ensuite surgir le même schéma pour d'autres problèmes de santé. On en est arrivé à des problèmes de sur-gestion politique des problèmes : ex : affaire de la grippe H1N1. Il y a donc une transformation durable du régime de visibilité publique. On peut facilement imaginer qu'il y avait des problèmes identiques avant, mais ils n'ont pas émergé dans l'espace public.

Il y a encore des secteurs où il est difficile de rendre public les problèmes : ex : les ouvriers du nucléaire. Dans le cas du sida, les malades étaient des gens avec un certain capital culturel et social, qui pouvaient mobiliser les médias. Ca c'est accompagné d'une transformation des formes de mobilisation : des associations de victimes se forment presque immédiatement, et amènent le problème sur le terrain du droit.

3. Une transformation de l'expertise

C'est la fin du modèle de décision légal-rationnel, fondé sur de l'expertise sûr (qui n'a jamais existé), où l'expertise souveraine produisait différentes solutions et où le politique tranchait. C'était un modèle rassurant, qui reposait sur une division du travail de décision. En France, l'expertise est très liée à l'Etat : il y a très peu de contre-expertise, c'est quasiment un monopole d'Etat. Ca pose le problème de l'indépendance des experts. Des acteurs non-autorisés vont alors faire intrusion dans la gestion des risques. Dans certains cas, ils vont réussir à mettre en échec le modèle de confinement de l'expertise.

F. Chateauraynaud, *Sombres précurseurs* : à propos des lanceurs d'alertes, qui ont aux USA un statut reconnu et protégé, car ils prennent le risque de dénoncer publiquement les pratiques de leur secteurs d'activité. Ce sont les médiateurs entre le grand public et des univers plus techniques. Ce sont des gens qui savent vulgariser leur savoir, pour le rendre accessible à des non-spécialistes. Ils sont de plus en plus présents.

C'est aussi une contestation de la prétention de la science à dire les vérités du monde, parfois par les scientifiques eux-mêmes. Il y a, à l'inverse, le débat sur l'irrationalité des profanes : ex : débat sur le traitement des déchets nucléaires, celui sur les émissions d'ondes actuellement. C'est une défense traditionnelle des scientifiques face à la contestation des profanes : ex : le syndrome NIMBY. C'est souvent les hommes

politiques eux-mêmes qui anticipent les peurs de leur population, sans qu'il y est nécessaire de demande. C'est du aux nombreux cas d'hommes politiques qui ont été pris à revers par ce type de réactions. → Ils sur-jouent le risque.

Il y a donc l'évaluation objective des risques par les scientifiques face à la perception sociale des dangers. On a tendance à uniformiser cette perception, alors qu'elle dépend de beaucoup de choses. Au niveau de l'expertise, on en est à demander de faire ressortir dans les rapports les avis divergents et de toujours financer plusieurs pistes de recherche. Il y a des demandes d'ouverture à de nouveaux acteurs et une nouvelle politique de la vigilance : on est attentif aux signaux de la rumeur sociale, aux lettres d'avertissement...

Il faut faire la différence entre la science toute faite et la science en train de se faire. La science toute faite est une boîte noire : tous le monde l'apprend, mais plus personne ne sait d'où ça vient, ni comment ça a émergé. → Il est important de savoir remettre les guillemets, c'est à dire de revenir sur les conditions d'émergence de la science, les controverses auxquelles elle a donné lieu et comment certains ont réussi à convaincre leurs collègues.

Ex : *Latour, Pasteur, la guerre des microbes.*

Il montre que si Pasteur a triomphé de ses concurrents de l'époque, ce n'est pas sur la base de ses expériences (qui étaient mauvaises), mais parce qu'il a réussi à convaincre les hygiénistes et une partie des républicains. Le microbe saute les barrières sociales, à un moment où commence à émerger une forme de solidarité sociale entre les classes. C'est aussi un formidable argument pour les hygiénistes.

Certains veulent que l'expertise, même en cas d'incertitude, doit être orientée vers la décision. Pour d'autres, il faut au contraire ne surtout pas décider en cas d'incertitude.

Ex : débat autour de l'achat des vaccins contre le H1N1 par la France. Les défenseurs du principe de précautions disent que ça conduit à exagérer les risques, mais que c'est une bonne chose. Ils ajoutent que la critique n'apparaît qu'à posteriori, et qu'il vaut mieux agir dans le doute. Mais on peut leur demander pourquoi ne pas avoir signé des contrats révisables. S'y ajoute la question des intérêts pharmaceutiques des experts.

En conclusion, deux débats tournent autour de cette question du principe de précaution :

- Le débat profanes/experts : est-ce que le problème reste confiné ou est-ce qu'il fait débat ?
- Le débat réversibilité/irréversibilité.

La multiplication de ces risques entraîne un retour de l'Etat et la constitution de nouveaux domaines de compétence. Comme en matière financière, ça a fait ressurgir la question du retour à une intervention étatique. On peut aussi le lier à la mise en crise de l'Etat qui lui est contemporaine. Ca serait une forme d'adaptation.

Lors de la dernière séance, on a vu qu'à partir des 80's, on voit surgir tout un ensemble de dangers, de menaces, dont il est difficile d'établir les causes, impossible de déterminer les probabilités d'occurrence et surtout d'évaluer les conséquences. Ce sont donc des risques très difficiles à assurer, car ils échappent à la loi des grands nombres. Ils échappent donc au travail de domestication du risque qui avait été entrepris par l'Etat. C'est ce qu'on appelle les risques majeurs et les catastrophes naturelles. Ce sont aussi des risques qui mettent en défaut l'expertise. L'existence de risques et de plus en plus gérable, réparable... C'est ce qui rend les catastrophes naturelles totalement intolérables.

Dans ce cadre là, les sciences sociales ont trouvé une nouvelle porte d'entrée, en repensant un certain nombre de questions liées au risque. Elles essayent de repenser l'expertise dans 3 dimensions :

- Est-ce qu'elle doit être proche, ou parallèle à la science ? Dans le cas des sciences dures, on peut avoir des vulgarisateurs, qui permettent leur utilisation dans les politiques publiques. Que faire quand la science est moins sûre ? Pour certains, il faut autonomiser les experts, pour qu'ils réfléchissent sur la science et ses incertitudes. **Ph. Roqueplo** prône une expertise émancipée de la science, qui doit trouver les voies de l'action, donc serait particulièrement sensible aux besoins des dirigeants.
- Comment peut procéder l'expertise ? C'est une entreprise de réduction des incertitudes de la science : dans les 90's-00's, la mode était aux scénarios, qui permettent de prendre en compte l'incertitude, tout en produisant des prévisions. Ca pose la question des marges de manœuvre du politique. Mais c'est lié à l'idée que l'incertitude doit rendre nécessaire l'action.
- Tout un tas de qualifications sont demandées à ces experts : ils doivent être indépendant, produire leur expertise au terme d'un débat... **Ex** : Dans le cas récent du médiateur, le rapport parlementaire attaque très durement l'AFSSAPS (l'agence qui s'occupe des médicaments). Ses propositions sont d'abord des propositions de réforme des structures et de l'expertise (il faut beaucoup moins d'experts, mais qui soient très sélectionnés et bien rémunérés), ainsi qu'une grande vigilance autour de la question des conflits d'intérêts. La réponse du directeur de l'AFSSAPS est de mettre de proposer de mettre en ligne des débats des experts.

Il y a donc des tas de questions sur ce que c'est qu'un expert. Est-ce que ça doit toujours être un scientifique ? Dans ce rapport la réponse est oui, et même un très bon scientifique. C'est une vision très optimiste de la science : ces supers experts bien sélectionnés sont censés savoir. En même temps, on publie leurs débats. On les soumet donc au contrôle du public, et on met en avant les incertitudes. Ca montre bien à la fois les soupçons qui pèsent sur les experts, et les tentatives de restauration de leur autorité.

Les rapports entre expertise et démocratie sont aussi bousculés. On se pose la question du but de l'expertise : rassurer, informer... On le voit aujourd'hui à travers la question du nucléaire. Certains veulent que l'expertise reste confinée. D'autre souhaitent l'ouvrir beaucoup plus (**Barthes**), donc trouver des dispositifs qui permettent d'y introduire de nouveaux acteurs (associations, experts dissidents, consommateurs...). Ils valorisent le savoir que procure l'expérience (**Callon**) : le savoir des victimes. Il y a un certain nombre de vigilances qui peuvent naître de l'ouverture de l'expertise. Ca nécessite aussi une réflexion sur les procédures. Ca peut aussi nourrir une réflexion sur l'écriture scientifique (pour le dossier de recherche).

Enfin, se pose la question de l'expertise face au pouvoir. De l'expert conseillé du prince à l'expert au service de la société civile, la différence n'est souvent pas évidente. C'est aussi une question administrative : dans le cas de l'AFSSAPS, il y a lutte entre les autorités sanitaires et les agences indépendantes. La question des risques a fait revenir l'Etat dans la prise de décision en matière de santé, alors qu'il était largement en retrait. → Le risque est apparu comme une nouvelle ressource dans le champ politique.

I. L'exemple de l'émergence du Sida (Setbon)

On commence à parler du sida au tout début des 80's. Il se demande pourquoi personne ne décide rien et pourquoi il y a au contraire un retardement de la décision. Aujourd'hui, ça ne se passerait plus comme ça. La question, c'est de savoir, est-ce qu'on aurait pu savoir et décider dès cette époque ?

Interroger des transformations administratives pour comprendre que l'immigration devient un problème public. D'abord, inexistence d'un secteur administratif : pas un problème public mais quelque chose gérée par le patronat et une moyenne ou petite fonction publique. Décision de 1974 : tournant, rattaché à une causalité particulière, la crise économique, de manière erronée au départ (même si vrai par la suite, connexion). Réponse à un problème construit par les hauts fonctionnaires (ordre public, menace représentée par les étrangers) et problème des hauts fonctionnaires : faire reconnaître leur compétence sur ce problème là. Persuader les décideurs politiques qu'il y a un problème d'immigration, et des compétences pour le résoudre. → Une histoire de la montée d'un problème administratif et des catégories administratives qui les portent.

La crise économique vient phagocyter tout cela. Voir ce qu'il y a derrière, rappeler l'accès qu'ont les hauts fonctionnaires aux décideurs publics, voir qu'ils peuvent faire l'économie de mobilisations et bruit médiatique pour constituer un problème public. Montée à l'agenda très rapide : position stratégique des hauts fonctionnaires. Une mise à l'agenda administrative.

Des professions beaucoup structurées par la décision. Ici voir deux professions marquées par l'activité professionnelle : juges et médecins. Professions libérales, organisées, diplômées. Des professions relativement autonomes, pour qui la décision peut être présentée comme un art ou une vocation.

I. Les décisions d'arrêt de vie dans les services néonataux

Anne PAILLET, *sauver la vie, donner la mort*, La dispute, 2007.

Anne Paillet observe l'arrivée d'enfants qui ne parviennent plus à respirer. Médecine de l'urgence et de la mobilisation de l'équipe de soins intensifs. Les mêmes gestes sont faits : on intube et on ventile. Une décision qui n'en est pas une : automatisme. Ensuite, processus de maintien en vie mobilisant beaucoup d'acteurs. Vocabulaire qui frappe : « il va falloir prendre une décision », « décision difficile » : savoir s'il faut continuer à maintenir en vie ou s'il faut choisir « d'arrêter ». Enjeux particuliers autour de la décision : si on décide d'arrêter c'est en raison de séquelles graves.

Incertitude cognitive d'abord, dans le diagnostic et dans le pronostic. Situations d'intense mobilisation avec nécessité de faire vite. Incertitude cognitive aussi parce que le néonatale et la détresse respiratoire est un domaine qui a énormément progressé. Mais ces situations n'ont pas résolu la question de l'incertitude cognitive : on considère que des enfants de plus en plus jeunes sont viables. Transformation de la pathologie rendant encore plus incertain le diagnostic. Donc l'incertitude cognitive demeure.

Incertitude normative également : peu de règles de droit. Beaucoup de ces décisions se terminent par un retrait d'un tube et une injection favorisant la mort de l'enfant. En théorie, on tue un enfant, ce qui est interdit. Mais autour de l'euthanasie, assouplissement : incertitude normative croissante ces dernières années (acharnement thérapeutique, dignité du patient, etc.). Donc ce n'est pas clair. Autre élément normatif : déontologie médicale, serment d'Hippocrate, les conduisant à lutter contre la mort, mais en même temps respecter aussi la dignité du patient : **tension normative**.

Ainsi on met en place des **guides de procédure** plus que des normes. Dans le service étudié, l'auteur montre que se mettent en place des procédures répétées de décision, en dehors de normes explicites. Des régularités dans les procédures décisionnelles. 4 éléments :

- D'abord une décision d'attente : on intube et on se donne le temps de voir, pas de décision immédiate, éviter de mettre dans des situations d'irréversibilité, créer des possibilités de décision.
- Ensuite, une décision dont les parents sont absents. Argument : les protéger de ces décisions, situations émotionnelles graves les privant de rationalité. Ne pas les informer sur le fait qu'il y a des décisions : on propose le récit de la mort naturelle, on n'informe pas sur les hésitations de l'équipe médicale ni sur les risques encourus si on décide de ne pas arrêter.
- La décision n'est pas celle d'un médecin unique mais une décision collégiale, d'une équipe. Dans les faits, peu de moments institutionnalisés, formalisés de décision collégiale : discussions de couloir, informelles, collégialité restreinte.
- Enfin, des gestes clairs : ne pas faire souffrir ou s'étouffer l'enfant. Problème quand les enfants sont autonomes pour respirer mais avec de telles séquelles qu'on envisage de l'euthanasier également. Des gestes plus ou moins prononcé : si l'enfant a été extubé ou non.

Ces pratiques, régularités visent à **réduire l'incertitude**. Forte médicalisation de la décision : collégialité restreinte, sans les parents, gestes techniques pour la décision. L'enquête montre que certaines questions sont débattues : notamment celle des parents. Volonté de faire surgir ce problème sur la place publique.

A partir de là, l'auteur tente de **trouver des logiques professionnelles** pour rendre compte des positions morales exprimées. Séparation en fonction des positions professionnelles : médecins seniors premier cercle (chefs de service et assistants directs), médecins seniors deuxième cercle (chefs de clinique et assistants), internes, infirmières. Voir leurs approches.

→ Cartographie pro de ce que l'on peut observer en écoutant les gens en parler.

Approches/positions pro	Médecins seniors 1 ^{er}	Médecins seniors 2 ^e	Internes	Infirmières
-------------------------	----------------------------------	---------------------------------	----------	-------------

Anticipations négatives	3	2	discrétion	1
Hierarchisation des risques	Arrêter à tort	Arrêter OU poursuivre à tort	Discrétion et souhait d'un arrêt plus facile	« Éviter la casse » : poursuivre la vie d'enfants qui seront handicapés
Arguments :	Intérêt de l'enfant	idem	Intérêt de l'enfant ET des parents	idem
Place des parents	Il faut les protéger de la décision	idem	Inclure dans la décision	Idem

Comprendre comment se forment ces convictions morales. Voir à quoi ces différences peuvent renvoyer : fabrication des convictions ? Socialisation médicale notamment des médecins les plus âgés. Des médecins qui ont accompagné les progrès de la néonatalité, qui se sont investis dans les innovations, qui ont le sentiment d'avoir avancé, qui ont en face d'eux le spectre de l'eugénisme aussi, etc. Ces médecins sont à la fois des pionniers du néonatal, mais aussi des gens qui ont appris à travailler seuls, ils sont dans l'action. Pour les infirmières : métier et socialisation qui ont changé, capacité à penser, à gérer leur propre diagnostic, à garder leur autonomie de jugement. Humanisation des traitements aussi (moins technique que pour le médecin). Donc des **socialisations différentes** et des dissensions entre les catégories.

Des **évaluations de la situation différentes** : la position médicale surjoue l'incertitude. Retarder et éviter le plus possible l'arrêt. Pour ce faire, justification de cela au nom du « on ne sait pas ce qui peut arriver ». Ainsi bien voir que l'incertitude médicale peut être surjouée et devenir une ressource. Ces médecins sont aussi caractérisés par leur optimisme, managérial notamment, leur engagement vers l'action. Infirmières : retrait, situation de vigilance, réserves par rapport aux pratiques médicales. Confrontation aux échecs plus qu'aux réussites : gérer notamment le rapport aux parents (position particulière : porter le secret médical quitte à se faire berner : mises en porte à faux). Les évaluations de la situation peuvent différer aussi par la position et les rôles occupés dans la situation (qui injecte le produit pour euthanasier, qui s'occupe des parents, etc.).

Elsa GISQUET, « **Agir en situation de choix incertain : les décisions d'arrêt de vie en réanimation néonatale** », *santé publique*, 2005.

Voir comment **différents services** (A et B) gèrent l'incertitude de manière différente. Clivage sur l'association ou non des parents à la décision. Un service A qui se caractérise par un très fort outillage technique, une forte confiance dans la technique, un **système de réduction des incertitudes qui passe par la technique** : les parents ne sont pas ici associés à la décision → médicalisation maximale de la décision. Dans le service B, on a l'inverse : **des médecins qui jouent l'incertitude**, démedicalisation de la situation, mise en jeu de l'incertitude, moins d'arrêts. Dans les cas de zone grise (respiration mais séquelles fortes), incertitude maximale, les éléments de jugement de la situation sont extérieurs à la médecine (aggravation ou amélioration claire de la situation) et on parle aux parents.

→ Donc réduction ou jeu sur l'incertitude (qui devient une ressource potentielle des médecins) ET jeu sur le temps, la temporalité de la décision, pour créer des possibilités de décision.

II. Dans le domaine de la justice : les décisions de comparution immédiate

Angèle CHRISTIN, *comparution immédiate*.

BASTARD, MOUHANNA, « **l'urgence comme politique pénale ? Le traitement en temps réel des affaires pénales.** »

Instrument de décision : le traitement en temps réel des affaires pénales (TTR). Quelque chose qu'on repère dans certains tribunaux : procédure téléphonique, un standard qui permet aux officiers de police de téléphoner aux magistrats du TTR pour signaler une infraction : échange sur l'infraction et possibilité de comparution immédiate : le magistrat donne l'orientation du cas dans l'itinéraire de jugement. Au départ uniquement local : Bobigny met en place un central téléphonique et une équipe de magistrat qui fait une permanence. Courant de l'analyse de politiques publiques qui voit comment l'utilisation d'un instrument

signifie quelque chose, prend sens, fait une politique même si ce n'est pas l'intention de départ, que c'est fait pour alléger le travail de quelques uns, pour aller plus vite, etc. cela a des effets inattendus.

Préhistoire du TTR : on peut rattacher cela au processus de modernisation engagé dans tous les services publics en France ou ailleurs : idée qu'il faut évaluer les fonctions y compris régaliennes de l'État. Rationalité gestionnaire qui commence à se mettre en place dans les années 1970. Problème auprès de beaucoup de juges qui s'y opposent au nom de l'impossibilité d'évaluer : principe de droit d'individualisation de la sanction. Les initiatives locales se font au hasard des tribunaux, selon les personnes et les conjonctures. Mesure de la capacité de production : flux judiciaires, nombre de décisions rendues quotidiennement, etc. Introduction du discours de l'efficacité dans les tribunaux (même si cela pouvait être fait dans un but critique : montrer qu'il y avait trop de procès, trop de gens, etc.).

Ces TTR se propagent : les juges ont une carrière mobile et transportent avec eux l'innovation. Fin 90's, la chancellerie décide de reprendre cela et impose le TTR dans un cadre qui n'est plus celui de la modernisation administrative mais qui devient celui de la lutte contre l'insécurité. Le TTR est alors repensé comme une **réponse à une demande sociale** (justice trop lente, laxiste, qui ne condamne pas assez...). Certains élus locaux sont en pointe sur cette question. Une partie de la critique contre la police se reconvertit en une critique contre la justice. Le TTR se présente comme un réponse à de nombreux problèmes.

Au sein de la magistrature, le TTR est défendu par les magistrats du parquet, qui vont tenter de réaffirmer leur rôle dans le traitement des affaires et à prendre une position dominante dans la justice pénale (montée en puissance du parquet qui vise à contrôler les flux judiciaires). Contrôle en amont (connaissance de toutes les affaires).

Réinvention du TTR au fur et à mesure des enjeux nationaux. La prise de décision est immédiate : le juge au téléphone prend connaissance de la situation décrite par l'officier de police puis prend une décision.

Quelques changements engagés avec cette transformation de la prise de décision ? En termes de temps, en termes de gestion de la petite délinquance, etc. Contribue par exemple à désinstruire certaines affaires : justice plus rapide. Aller dans des procédures sans jugement, éviter l'instruction, etc.

Un dispositif qui s'inscrit dans une **diversification des modes de traitement** des affaires. Des modes alternatifs de règlement des conflits (médiation, rappels à l'ordre, classement de l'affaire sous conditions) : des formes non juridictionnelles de régler l'affaire. Le TTR va accentuer ces transformations. Le parquet comprend les usages qu'il peut faire de cet instrument dont on découvre progressivement le poids : révolution invisible du monde pénal.

Révolution dans les manières de travailler : le TTR devient la plaque tournante des TGI. Les juges du parquet vont ainsi avoir un rôle de plus en plus important presque dans la hiérarchie du TGI. Des services hybrides avec des **jeunes** (en bas de l'échelle) mais **valorisés** car incarnant la modernité, travaillant dans le stress et l'urgence (sortes de traders), métaphore sportive qui les entoure, contre l'idée d'une magistrature poussiéreuse. Capacité à aller vite, à poser les bonnes questions, à filtrer, à enregistrer rapidement la procédure (greffiers).

Tendance à la **barémisation des décisions** (cela crée des barèmes, des standards) : on s'aperçoit avec un travail quantitatif qu'on a de moins en moins de recours à l'instruction, les voies lentes et couteuses sont évitées (comme s'il y avait anticipation de l'évaluation) : **privilège donné à des voies rapides**. Plus qu'une rationalisation de la décision : effets précis d'uniformisation. Production interne par ces juges de nouvelles règles d'action. Rebarémisation en dehors du code pénal, à côté du code pénal. Coutumiers : manières de répondre aux problèmes, non prévues dans les textes. Diffusion de **nouvelles normes décisionnelles**.

Les chefs du parquet prennent une importance nouvelle au sein des TGI : modification des hiérarchies. Uniformisation des décisions. Collectivisation du travail. Vient au départ d'un instrument simple : téléphone. Cela affecte tout le monde. Comment comprendre le sens qu'il prend, ce que cela produit sur la politique pénale ? Important : régler les affaires de petite délinquance. Réglé vite, rentable dans ces nouvelles politiques pénales. Transformation des objectifs de la politique pénale : lutter contre la petite délinquance. Prend un sens difficile à défaire.

Contexte : enjeux sécuritaires. Puissance du juge d'instruction menaçant certains. Transformation de l'autonomie d'action (intéressant pour d'autres professions) dans le cadre de l'évaluation... De nouveaux univers d'autonomie qu'on connaît mal.